



Examen Professionnel

Secrétaire Administratif 2^{ème} grade – année 2027

Flash inFO

FO Justice – le 18 décembre 2025

Le **Syndicat National FO Justice - Personnels Administratifs**, vous informe de l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la Justice au titre de l'année 2027.

Cet examen est ouvert aux secrétaires administratifs du ministère de la justice, ainsi qu'aux fonctionnaires détachés dans ce corps, ayant au moins atteint le 6^e échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, **au plus tard le 31 décembre 2027**. Toutefois les candidats non recevables suite à leur reclassement dans la nouvelle grille au 1^{er} septembre 2022 issu des dispositions du [décret n° 2022-1209 du 31 août 2022](#) mais qui auraient rempli les anciennes conditions peuvent continuer à prétendre à une promotion conformément au [décret n° 2023-448 du 7 juin 2023](#) relatif à l'avancement de grade dans le corps de fonctionnaire de catégorie B de la fonction publique de l'Etat.

L'épreuve écrite unique d'admission de l'examen professionnel se déroulera le **mardi 14 avril 2026**.

Il existe deux modalités d'inscriptions : inscription télématique et inscription par voie postale.

1. Inscription télématique :

Les pré-inscriptions se feront via [le portail intranet du secrétariat général du ministère de la justice](#), du **lundi 12 janvier 2026 à partir de 10h00 jusqu'au jeudi 12 février 2026 à 23h59**, heure de Paris, au plus tard. Il est recommandé aux candidats de porter attention à bien remplir la totalité du formulaire et de cliquer sur « valider » à la fin. Sans cette validation, la pré-inscription sera annulée.

En complément de cette pré-inscription télématique, chaque candidat devra retourner, par voie électronique la fiche d'inscription sous format Excel, disponible sur le site « lajusticerecrute.fr » et sur le site intranet, dûment complétée, jusqu'au jeudi 12 février 2026 à 23h59 : concours-sg-b@justice.gouv.fr.

Les candidats recevront un accusé réception par mail au plus tard une dizaine de jours après envoi.

2. Inscription par voie postale :

En cas d'impossibilité de s'inscrire par intranet ou internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite, à l'adresse indiquée :

Ministère de la Justice - SG/SRH/SDPP/BRFP/section du recrutement - examen professionnel SA 2^e grade 2027 - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01.

Ce dossier dûment complété devra être retourné, par voie postale, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le jeudi 12 février 2026 à 23h59, heure de Paris, le cachet de la poste faisant foi. Il en va de la responsabilité du candidat de faire une demande de dossier en amont afin de le recevoir et de le retourner dans les délais impartis.



Tout dossier incomplet, mal renseigné et transmis hors délai sera rejeté !

Pour plus de renseignements [ici](#)

